



La société lyonnaise genOway ajoute un nouveau leader pharmaceutique du top 5 mondial à son portefeuille clients avec la signature d'un contrat cadre sur 5 ans

genOway (ALTERNEXT-NYSE EURONEXT: ALGEN; ISIN: FR0004053510), société de biotechnologie spécialisée dans la conception et le développement de modèles de recherche génétiquement modifiés, a annoncé le 29 février 2016 la signature d'un nouveau contrat cadre avec un des principaux groupes pharmaceutiques mondiaux. Ce nouveau contrat pluriannuel, d'une durée de 5 ans, porte sur la fourniture de modèles génétiquement modifiés. La société anticipe un impact positif de ce contrat dès le deuxième semestre de cette année et vise à terme un revenu annuel de l'ordre du million de dollars.

Alexandre Fraichard, Directeur Général de genOway, a déclaré : « En moins de

3 mois, genOway a annoncé la signature de 3 contrats majeurs avec des leaders de l'industrie pharmaceutique. Cette excellente dynamique commerciale nous permet de valider d'ores et déjà 50% de notre objectif visant à mettre en place 6 accords cadre représentant chacun un budget annuel de l'ordre de 1 M\$. Ces bonnes nouvelles de début d'année devraient se traduire par une croissance de notre activité sur 2016 et in fine contribuer significativement à l'objectif de doublement de notre chiffre d'affaires à l'horizon 2018. »

« Ces 3 contrats cadres, dont 2 ont été signés avec de nouveaux clients, nous positionnent comme un acteur de référence sur le marché nord-américain. Sur 2016, près de 50% du chiffre d'affaires

de genOway sera réalisé outre-Atlantique. genOway est ainsi devenu en quelques années le partenaire privilégié des plus grands laboratoires pharmaceutiques et académiques à l'international », a conclu Benjamin Bruneau, CFO de genOway.

genOway (ALTERNEXT-NYSE EURONEXT: ALGEN; ISIN: FR0004053510) est une société de biotechnologie qui conçoit et développe des modèles de recherche moléculaires, cellulaires et animaux à forte valeur ajoutée pour les industries biopharmaceutique, chimique, agrochimique et agroalimentaire ainsi que pour la recherche académique. Avec un personnel scientifique hautement qualifié, genOway opère dans 28 pays en Europe, en Asie et en Amérique du Nord et pour plus de 260 instituts de recherche et 80 sociétés biopharmaceutiques. genOway est une société leader sur son marché en termes de taille et de portefeuille clients. Elle appuie son développement sur la combinaison d'une large et exclusive plateforme technologique et d'une propriété intellectuelle forte combinant brevets et

licences d'exploitation. Tirant profit de la tendance à l'externalisation de la production de modèles de recherche génétiquement modifiés dans le monde, genOway a conclu de nombreux contrats commerciaux avec les leaders de l'industrie pharmaceutique (BMS, Janssen, Novartis, Pfizer, etc...), et avec les centres de recherche académiques les plus prestigieux (King's College et Université de Manchester en Angleterre, Harvard, Caltech et le National Institute of Health aux Etats-Unis, l'Institut Pasteur en France, le NGFN et l'Institut Max Planck en Allemagne, etc...).

Pour en savoir plus :
www.genoway.com

Les éléments qui figurent dans cette communication peuvent contenir des informations prévisionnelles impliquant des risques et des incertitudes. Les réalisations effectives de la Société peuvent être substantiellement différentes de celles anticipées dans ces informations du fait de différents facteurs de risque qui sont décrits dans le Prospectus de la Société.
www.genoway.com

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

Pierre Fabre devient la 1^{ère} entreprise de plus de 10 000 salariés à obtenir le niveau « exemplaire » de l'évaluation AFAQ 26000 menée par AFNOR Certification

Pierre Fabre et AFNOR Certification ont annoncé le 12 février 2016 que le laboratoire pharmaceutique et dermo-cosmétique vient d'obtenir le niveau le plus élevé de l'évaluation AFAQ 26 000 menée au cours du 2nd semestre 2015 par les auditeurs indépendants d'AFNOR Certification. Pierre Fabre obtient un score de 805 sur les 1000 points que compte la grille d'évaluation.

Engagée depuis 5 ans dans une démarche volontaire d'évaluation de sa politique RSE, évaluée une première fois en 2012 au niveau « confirmé » (score : 624), Pierre Fabre devient ainsi la première entreprise de plus de 10 000 salariés à accéder au club très restreint des entreprises évaluées AFAQ 26 000 au niveau « exemplaire ».

Pour mémoire, AFAQ 26 000 est une démarche d'évaluation volontaire développée par AFNOR Certification permettant aux organisations de mesurer leur niveau de maturité en matière de responsabilité sociétale. AFAQ 26 000 s'appuie sur la norme internationale ISO 26000, première et unique norme internationale en matière de RSE.

Dans leur rapport, les évaluateurs d'AFNOR Certification ont d'abord souligné les points forts de la politique RSE de Pierre Fabre identifiés en 2012 et confirmés en 2015 :

- Une organisation capitaliste originale associant une fondation reconnue d'utilité publique et un actionariat salarié particulièrement développé ;
- Une politique de marques responsables ;
- Des actions remarquables en matière d'écoconception ;
- La protection de la biodiversité, notamment via les actions de l'Institut Klorane et une démarche innovante de développement responsable des actifs

végétaux (Botanical Expertise Pierre Fabre) ;

- Le développement économique, social et environnemental des territoires d'implantation que ce soit en France dans le Sud-Ouest ou à l'international comme à Madagascar.

Les évaluateurs ont ensuite abordé les points sur lesquels Pierre Fabre s'était significativement amélioré entre 2012 et 2015 :

- L'imbrication plus étroite de la démarche RSE avec la stratégie de l'entreprise,
- Une meilleure vision et une plus large prise en compte des enjeux des parties prenantes de l'entreprise,
- Le renforcement du pilotage global de la démarche RSE.

Enfin, concernant les pistes d'amélioration, les évaluateurs ont relevé les opportunités suivantes :

- Une structuration plus homogène et systémique de la démarche RSE sur le périmètre international du Groupe ;
- Un renforcement des processus d'évaluation des fournisseurs et partenaires sur les enjeux RSE ;
- Un renforcement de la politique santé et sécurité au travail au plan international.

En conclusion de son rapport, AFNOR Certification a résumé ainsi la démarche RSE du groupe Pierre Fabre :

« Le niveau de maturité atteint par Pierre Fabre est le fruit des valeurs impulsées par son fondateur et de la démarche qu'il a initiée depuis la création de la société. Une politique poursuivie par les nouveaux dirigeants qui repose sur la conviction d'un développement nécessairement durable, conciliant vision à long terme et réponse aux exigences économiques immédiates, inhérentes à toute entreprise. Salués par leurs parties prenantes, les Laboratoires Pierre Fabre, entreprise internationale à taille humaine, continuent ainsi à cultiver leur spécificité : ancrage territorial, expertise botanique, culture de l'excellence, innovation et développement humain, des facteurs clés de succès. »

Commentant cette évaluation AFAQ 26 000, Bertrand Parmentier, Directeur Général des Laboratoires Pierre Fabre, a déclaré : « Ce résultat démontre objectivement la maturité et la performance de notre politique de responsabilité sociétale mise en œuvre au quotidien par nos 11 000 collaborateurs. Nous pérennisons ainsi la démarche citoyenne qui caractérise depuis toujours la « Maison » que Monsieur Pierre Fabre nous a collectivement confiée à travers la Fondation d'utilité publique éponyme, notre principal actionnaire. Nous allons maintenant élaborer notre feuille de route RSE pour les 3 prochaines années afin de continuer à mériter ce niveau d'exemplarité et de progresser sur les points d'amélioration soulignés par AFNOR Certification ».

« Cette reconnaissance s'inscrit dans la tradition historique du Groupe de rechercher le point d'équilibre entre projet économique et projet social, entre ancrage territorial et expansion internationale, dans le respect des Hommes, de l'environnement et des parties prenantes » a déclaré Thierry Denjean, Directeur Général Adjoint chargé des Ressources Humaines.

Pierre-André Poirier, Directeur de l'Éthique et du Développement Durable, a ajouté : « Cette seconde évaluation AFAQ 26 000 reconnaît et récompense l'effort de structuration de notre démarche RSE en termes de pilotage et de contenus. Elle conforte notre légitimité, souligne nos fortes particularités dans les différents domaines d'expression de la RSE – social, sociétal et environnemental – et nous indique des pistes d'amélioration conformément à toute démarche de développement durable ».

À propos d'AFNOR Certification

Leader français de la certification et organisme indépendant, AFNOR Certification est un témoin impartial des démarches de responsabilité sociétale des organisations publiques et privées en France. Plus de 300 organisations ont été évaluées à ce jour selon le modèle AFAQ 26 000. Filiale de l'association AFNOR, AFNOR Certification propose aux entreprises et aux professionnels de

se faire reconnaître par des signes de qualité comme la certification NF, AFAQ et l'Ecolabel européen.

Pour en savoir plus : www.afnor.org

À propos de Pierre Fabre

Pierre Fabre est le 2^{ème} laboratoire dermo-cosmétique mondial et le 2^{ème} groupe pharmaceutique français indépendant. En 2015, son chiffre d'affaires a dépassé 2,2 milliards d'euros (Comptes 2015 en cours de certification) dont 57% réalisées en dermo-cosmétique et 58% réalisées à l'international. Implanté depuis toujours en région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, Pierre Fabre détient des filiales dans 43 pays et distribue ses produits dans plus de 130 pays. Présent sur un continuum de produits allant des médicaments éthiques aux soins dermo-cosmétiques en passant par la santé grand public (santé familiale, santé bucco-dentaire, santé naturelle), Pierre Fabre emploie environ 11 000 collaborateurs dans le monde. En 2015, l'entreprise a consacré près de 200 millions d'euros en R&D répartis entre oncologie, dermatologie, système nerveux central, santé grand public et soins dermo-cosmétique.

Avec ses marques Eau Thermale Avène, Klorane, Ducray, René Furterer, A-Derma, Galénic, Elancyl, Pierre Fabre Health Care, Pierre Fabre Oral Care et Naturactive, le groupe Pierre Fabre est leader en France des marchés dermo-cosmétique, capillaire, bucco-dentaire et santé familiale en pharmacies et parapharmacies. Commercialisée dans le monde entier, Eau Thermale Avène est la marque leader du marché dermo-cosmétique en Europe, au Japon et en Chine. En oncologie, Pierre Fabre réalise 90% de son chiffre d'affaires à l'international. A travers la société de contrôle Pierre Fabre Participations, Pierre Fabre est détenue à 86% par la Fondation Pierre Fabre, reconnue d'utilité publique depuis 1999. Le solde des actions est détenu par les collaborateurs de l'entreprise à hauteur de 7,8% et en autocontrôle.

Pour en savoir plus :
www.pierre-fabre.com